



Réunion au Rectorat du vendredi 11 février 2022 (10h-12h15).

Sont présents en visio : la DPATE, SGEN, CFTC EPR, SNEC CFTC, SAIPER, SNE CSEN

Sont présents dans la salle : le SG, la DPEP, la DPES, SNALC, FEP, SPELC, FSU, AD, SNE CSEN

Guichet unique : maintien de ce moment d'échanges RH avec les syndicats tous les 15 jours (sous une forme ou une autre). Nouvelle formule de dialogue social suggérée par le gouvernement : première réunion vendredi prochain, avec les organisations siégeant en CTA uniquement, sur les thèmes du protocole et de la continuité pédagogique.

Point sanitaire (par le Secrétaire Général) et remarques des organisations syndicales :

> Les indicateurs sont en baisse pour la période du 29/01 au 04/02 (taux d'incidence à 3 500, 30 000 ças positifs) mais le taux de positivité est stable autour de 36%. Il faut tenir compte aussi de la période d'inactivité induite par le passage du cyclone.

> Le port du masque à l'extérieur n'est plus obligatoire depuis le 8, sauf dans les zones d'affluence : les abords des écoles et des établissements.

> Un allègement est possible (un seul test à J0 et suppression de l'attestation) et le Préfet décidera pour notre académie (ainsi le courrier du Ministre reçu cet après-midi proposant un passage au niveau 2 ne concerne que le territoire métropolitain).

> Personnels vulnérables, ASA, garde d'enfant... : pas de changement. Les OS signalent qu'il existe encore des freins, des problèmes de lecture de protocole par les chefs d'établissement par exemple.

> Le port du masque en été est insupportable à cause de la chaleur et de l'humidité, sans compter les problèmes de gorge et de voix. Les FFP2 ne sont pas encore arrivés, ils sont en attente car le fret a été accaparé par les palettes d'auto-tests. On a déjà recensé les personnels volontaires (maternelle, CP/CE1, aesh). Les masques chirurgicaux sont à la disposition de TOUS dans toutes les écoles et établissements. Quant aux masques inclusifs ils sont bien trop grands...

> Si un personnel a eu la covid il peut être positif pendant deux mois et s'il est malade une seconde fois il doit aller consulter son médecin.



> Médecine de prévention : les pourparlers sont très avancés pour un possible recrutement effectif fin mars, il y a une autre piste également. De même pour le recrutement du responsable du Pôle Handicap.

> Colibris : on ne dépose pas de document médical confidentiel dans cette application ; c'est sous pli confidentiel au médecin.

Globalement : ras-le-bol chez tous les personnels (avec en plus la continuité pédagogique !).

Questions du SNE

1- « 28 ETP administratifs vont être recrutés, il y en aura 22 basés dans les circonscriptions pour aider les écoles. 4 personnes sont déjà recrutées (St-Benoît, Ste-Suzanne, Le Tampon 2 et St-Denis 5) » : les directeurs ne voient pas réellement cette aide dans leur école. Ils ont besoin d'une mise au point : aide pour les directeurs ou aide pour les circonscriptions ?

> Message entendu, dans l'absolu il faudrait un vacataire administratif par école ce que nous ne pouvons pas faire (complément : leur tâche est d'aider à la liaison avec les parents, la mairie, la remontée des absences covid etc).

2- Passe éducation : « Dans le second degré la demande se fait en ligne. Par contre dans le premier degré aucune information alors que les passes éducation doivent être déjà dans les écoles depuis le 3 janvier selon le site de l'éducation nationale. J'ai demandé à la directrice de mon école de rattachement elle ne sait pas du tout. »

Avez-vous une information à ce sujet ?

> On va se renseigner avec la D.A.C.

3- PSC : il n'y a pas eu de versement en janvier pour les enseignants qui n'adhèrent pas à la mutuelle Mgen. Ils ont pourtant eu un mail de confirmation stipulant que le dossier était complet et que le versement allait débuter en janvier. Que s'est-il passé ?

> Il y a eu des difficultés dans la bascule pour la mise en paiement automatique. Des données de la fiche de paie ont pu poser problème. Il y aura régularisation à compter de février et plus certainement mars.



4- Détachement dans le premier ou le second degré : *Aujourd'hui est le dernier jour pour le dépôt d'une demande. Remarques :*

- *est-il normal que le secrétariat de l'IEN demande 3 fois à l'intéressé où envoyer le dossier ?*
- *Un IEN dit qu'il faut 10 ans dans le premier degré pour espérer passer dans le second, un autre IEN dit qu'il faut 3 ans... pourtant il n'y a aucune règle d'ancienneté !*

> Message reçu. Il n'y a effectivement pas de règle mais on préconise a minima 3 ans d'ancienneté. De toutes façons c'est le Ministère qui tranche.

5- Ecole : aucune communication de la direction ! *On apprend qu'il y a des cas contacts et covid par hasard lorsque les parents viennent récupérer leurs enfants... Et toujours rien au sujet des FFP2 !*

> Le message est entendu. Pour les masques : réponse plus haut.

6- Remplaçants : *dans certaines circonscriptions aucune nouvelle des masques, cela fait plusieurs mois qu'on parle des mêmes sujets !*

> Le message est entendu.

Globalement, dans le premier degré, nous avons un gros problème de communication et d'information, si ce n'est pas de relations !

Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous !

Anthony Payet SNE CSEN 974